

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

## POUR UN JUSTE USAGE DES ECRANS LUMINEUX

**Cadre réservé à l'administration :**

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

**SESSION DES 20 ET 21 OCTOBRE 2022**

**AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :**

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

**AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :** ■

**Nom et numéro du rapport : Rapport sur l'énergie**

Exposé des motifs

A l'heure où des efforts sont demandés à toutes et tous pour réduire nos consommations énergétiques, l'exemplarité des acteurs publics est essentielle et tous les gestes, même symboliques, comptent.

Les écrans numériques lumineux installés récemment autour du bâtiment principal de l'Hôtel de Région répondent certes ponctuellement à un besoin d'information pour les visiteurs extérieurs lors d'évènements mais se contentent d'afficher la plupart du temps le plan du campus régional, pour lequel un panneau classique d'information suffirait.

Ces écrans sont allumés même en dehors des horaires d'accueil du public le soir, avant d'être mis en veille la nuit. Que ce soit en plein jour ou en mode veille, l'usage de ces écrans peut être questionné au regard de nos besoins réels et de leurs consommations énergétiques pointées dans une étude de l'ADEME publiée en 2020. En effet, au bout de 10 années d'utilisation, chaque écran aura consommé l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 4 ménages français (20 477 kWh).

Plus largement, c'est le recours massif à ces écrans numériques, de plus en plus nombreux dans l'espace public, en particulier pour la publicité, qui est actuellement remis en cause à l'heure de la sobriété énergétique.

**Délibéré :**


**Dans l'annexe au « rapport sur l'énergie », inscrire dans le plan « La Région acteur essentiel de la sobriété énergétique », dans la partie « La sobriété énergétique déjà mise en place sur le campus régional »**

**Après**

**« - Limitation de l'eau chaude sanitaire aux besoins de nettoyage »**

**Ajouter une mesure supplémentaire :**

**« - Extinction complète des panneaux d'information numériques, sauf en cas d'évènements ponctuels avec des invités extérieurs sur le campus régional. »**



**Gaëlle Rougeron**  
Conseillère régionale



**Pascale Hameau**  
Conseillère régionale